



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération  
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**SPORT**

**PROCEDURE ADAPTEE - ACCORD-CADRE POUR DES PRESTATIONS DE SERVICES  
SPORTIFS POUR LES ENFANTS AGES DE 6 A 14 ANS (CIMA) - ATTRIBUTION ET  
SIGNATURE DE DES MARCHES POUR LES 4 LOTS**

Considérant qu'une consultation a été lancée ayant pour objet des prestations de services sportifs pour des enfants âgés de 6 à 14 ans pour les centres d'initiation multi-activités (CIMA) selon une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique pour une durée allant de la notification du marché au 5 juillet 2024, et décomposée comme suit :

- Lot 1 : Initiation à la pratique de sports collectifs dans le secteur Est du territoire de l'Agglomération,
- Lot 2 : Initiation à la pratique du badminton,
- Lot 3 : Initiation à la pratique de sports collectifs dans le secteur Ouest du territoire de l'Agglomération,
- Lot 4 : Initiation à la pratique de la lutte,

Considérant qu'après analyse des offres le pouvoir adjudicateur a décidé de retenir les propositions des sociétés suivantes, jugées économiquement satisfaisantes :

- Lot 1 : L'association Profession Sport dont le siège social est situé à Angres (62143), 9 rue Jean Bart, maison des sports,
- Lot 2 : Le Comité Départemental de Badminton dont le siège est situé à Angres (62143), 9 rue Jean Bart, maison des sports,
- Lot 3 : L'entreprise Sébastien PORQUET dont le siège social est situé à Noeux-les-Mines (62290), 19 rue du Skating,
- Lot 4 : L'association Cercle Calonnois de Lutte Hercule dont le siège social est situé à Calonne-Ricouart (62470), 5, rue du Parc,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

**Le Président,**

**DECIDE** d'attribuer des accords-cadres à bons de commande ayant pour objet des prestations de services sportifs pour des enfants de 6 à 14 ans pour les centres d'initiation multi-activités

(CIMA) et de les signer pour une durée allant de la date de notification au 5 juillet 2024, selon les modalités suivantes :


- Lot 1 : (Initiation à la pratique de sports collectifs dans le secteur Est du territoire de l'Agglomération) : l'Association profession sport dont le siège social est situé à Angres (62143), 9 rue Jean Bart, maison des sports, pour un montant maximum de 18 000 € HT,
- Lot 2 : (Initiation à la pratique du badminton) : le Comité Départemental de Badminton dont le siège est situé à Angres (62143), 9 rue Jean Bart, maison des sports, pour un montant maximum de 2 600 € HT,
- Lot 3 : Initiation à la pratique de sports collectifs dans le secteur Ouest du territoire de l'Agglomération : l'entreprise Sébastien PORQUET dont le siège social est situé à Noeux-les-Mines (62290), 19 rue du Skating, pour un montant maximum de 6 300 € HT,
- Lot 4 : (Initiation à la pratique de la lutte : l'Association Cercle Calonnois de lutte Hercule dont le siège social est situé à Calonne-Ricouart (62470), 5, rue du Parc, pour un montant maximum de 3 760 € HT.

**PRECISE** que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **27 JUIN 2023**

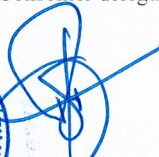
Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,

  
**DRUMEZ Philippe**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **28 JUIN 2023**

Et de la publication le : **28 JUIN 2023**

Par délégation du Président  
Le Conseiller délégué,

  
**DRUMEZ Philippe**